

COMMUNAUTE de COMMUNES – CŒUR d'ASTARAC en GASCOGNE**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 20 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 20 février à 20 heures, le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 12 février 2025 sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON.

Etaient présents : MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, IGLESIAS Alain, ARROUY Fabien, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes Colette PICCIN, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean-Jacques, FORGUES Gérard, CORTADE Michel, Mmes BUREL Marie-Jo, MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DOUBRERE Jean-Paul, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, Mme CARRERE Sandra, M PUGNETTI Christophe, Mmes DAL LAGO Rosemonde, CHABBERT Stéphanie, GENIN Monique, MM ABADIE Bruno, LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno.

Absents ayant donné procuration : M DARROUX Jean-François a donné procuration à M FORGUES Gérard ; M GATELET Claude a donné procuration à M PASSERA Marc ; Mme DUBOSQ Dominique a donné procuration à Mme LUBAS Gisèle ; Mme ABADIE Alexandra a donné procuration à M LABORDERE Gérard ; Mme GABARROT Pauline a donné procuration à M LAPREBENDE Benoît.

Absents excusés : MM VERRET Etienne, LECLERC Gaëtan, MONBERNARD Joël, DESBARATS Jean-Marc, CABOS Christian, Mme SAHUGUEDE Nathalie.

M Antoine MENDES est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : Versement d'une subvention au CIAS Cœur d'Astarac en Gascogne

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de garantir la continuité des services du CIAS dans l'attente de l'adoption de son budget primitif et du versement des subventions et dotations 2025 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **autorise** le versement d'une subvention d'un montant de 55 000 € au CIAS Cœur d'Astarac en Gascogne,
- **d'inscrire** les crédits nécessaires au budget de Cœur d'Astarac en Gascogne,
- **donne** tous pouvoirs à Monsieur le Président ou à un de ses Vice-Présidents pour signer tous actes aux effets ci-dessus.

Le Président
Patrick FANTON

Fait à MIRANDE, le 21 février 2025

Le Secrétaire
Antoine MENDES

COMMUNAUTE de COMMUNES – CŒUR d'ASTARAC en GASCOGNE**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 20 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 20 février à 20 heures, le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 12 février 2025 sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON.

Etaient présents : MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, IGLESIAS Alain, ARROUY Fabien, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes Colette PICCIN, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean-Jacques, FORGUES Gérard, CORTADE Michel, Mmes BUREL Marie-Jo, MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DOUBRERE Jean-Paul, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, Mme CARRERE Sandra, M PUGNETTI Christophe, Mmes DAL LAGO Rosemonde, CHABBERT Stéphanie, GENIN Monique, MM ABADIE Bruno, LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno.

Absents ayant donné procuration : M DARROUX Jean-François a donné procuration à M FORGUES Gérard ; M GATELET Claude a donné procuration à M PASSERA Marc ; Mme DUBOSQ Dominique a donné procuration à Mme LUBAS Gisèle ; Mme ABADIE Alexandra a donné procuration à M LABORDERE Gérard ; Mme GABARROT Pauline a donné procuration à M LAPREBENDE Benoît.

Absents excusés : MM VERRET Etienne, LECLERC Gaëtan, MONBERNARD Joël, DESBARATS Jean-Marc, CABOS Christian, Mme SAHUGUEDE Nathalie.

M Antoine MENDES est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : Modification de l'organigramme

Vu le Code Général des Collectivités,

Vu la délibération n°2023167 en date du 13 décembre 2023 adoptant l'organigramme général de la collectivité,

Vu l'avis favorable du CST réunie le 04 février 2025,

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **approuve** l'organigramme ci-joint,
- **donne** tous pouvoirs à Monsieur le Président ou à un de ses Vice-Présidents pour signer tous actes aux effets ci-dessus.

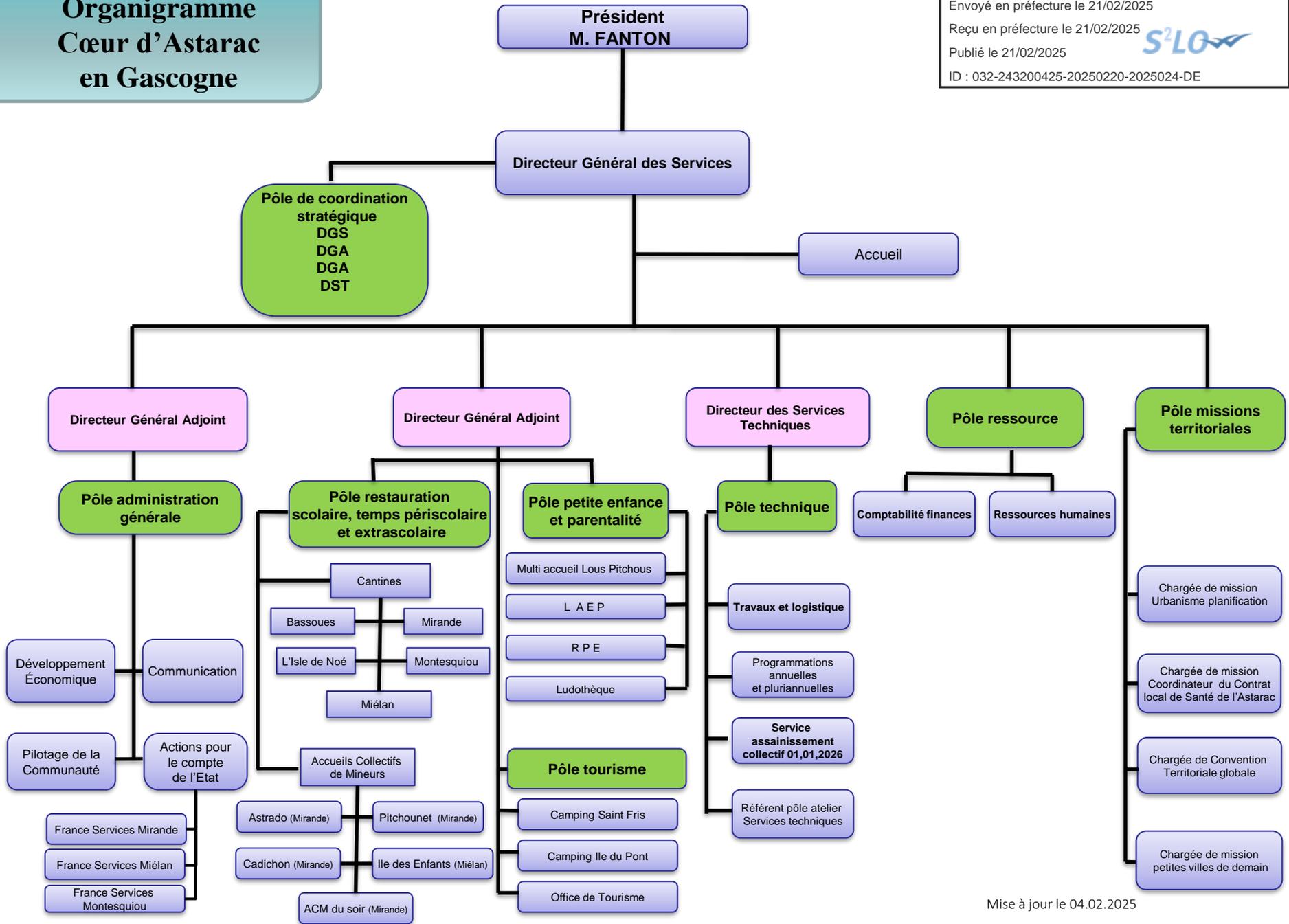
Fait à MIRANDE, le 21 février 2025

Le Président
Patrick FANTON

Le Secrétaire
Antoine MENDES

Organigramme Cœur d'Astarac en Gascogne

Envoyé en préfecture le 21/02/2025
 Reçu en préfecture le 21/02/2025
 Publié le 21/02/2025
 ID : 032-243200425-20250220-2025024-DE

COMMUNAUTE de COMMUNES – CŒUR d'ASTARAC en GASCOGNE**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 20 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 20 février à 20 heures, le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 12 février 2025 sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON.

Etaient présents : MM FANTON Patrick, ARENOU Jean-Loup, RAFFIN Michel, Mme LARRIEU Muriel, MM FORMENT Guy, MENDES Antoine, IGLESIAS Alain, ARROUY Fabien, DOREY Bernard, GAYE Jacques, BALECH Régis, LABORDERE Gérard, Mmes Colette PICCIN, LUBAS Gisèle, MM ORTHOLAN Jean-Jacques, FORGUES Gérard, CORTADE Michel, Mmes BUREL Marie-Jo, MOCHI TUJAGUE Martine, MM PASSERA Marc, DOUBRERE Jean-Paul, DRUSSEL Jean-Luc, DESANGLES Claude, Mme CARRERE Sandra, M PUGNETTI Christophe, Mmes DAL LAGO Rosemonde, CHABBERT Stéphanie, GENIN Monique, MM ABADIE Bruno, LAPREBENDE Benoît, BERNARD Stéphane, LIBAROS Bruno.

Absents ayant donné procuration : M DARROUX Jean-François a donné procuration à M FORGUES Gérard ; M GATELET Claude a donné procuration à M PASSERA Marc ; Mme DUBOSQ Dominique a donné procuration à Mme LUBAS Gisèle ; Mme ABADIE Alexandra a donné procuration à M LABORDERE Gérard ; Mme GABARROT Pauline a donné procuration à M LAPREBENDE Benoît.

Absents excusés : MM VERRET Etienne, LECLERC Gaëtan, MONBERNARD Joël, DESBARATS Jean-Marc, CABOS Christian, Mme SAHUGUEDE Nathalie.

M Antoine MENDES est désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : Modification du tableau des emplois

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8,
Vu le précédent tableau des emplois adopté par le Conseil communautaire le 29 janvier 2025,
Vu l'avis favorable du CST réuni le 04 février 2025,

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il est nécessaire de modifier le tableau des emplois comme suit :

- **filière administrative :**
 - L'intitulé du poste, catégorie B, rédacteur, « Responsable du service périscolaire, et du service de restauration scolaire » devient « Responsable du pôle restauration scolaire - temps périscolaires et extrascolaires » suite à la modification de l'organigramme
- **filière technique :**
 - Suite au départ à la retraite de la cantinière de Montesquiou, suppression du poste de cantinière, agent de maîtrise, catégorie C, à 35 heures hebdomadaires
 - Modification du poste d'agent d'entretien catégorie C « agent de service des cantines » à 8 heures hebdomadaires au lieu de 1,5 heures hebdomadaire
- **filière animation :**
 - L'intitulé du poste catégorie B animateur territorial « Responsable du service enfance et jeunesse » devient « Responsable du pôle petite enfance et parentalité » suite à la modification de l'organigramme.
 - Suppression du poste de coordonnateur enfance et jeunesse catégorie C adjoint d'animation à 35 heures hebdomadaires
 - Diminution de la quotité horaire du poste d'adjoint d'animation catégorie C de 20 h à 18h hebdomadaires
 - Modification de la quotité horaire du poste d'animateur RPE LAEP catégorie C de 45h annuel à 3,25 heures hebdomadaires

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- **approuve** les modifications et création présentées ci-dessus,
- **valide** le tableau des emplois ci-joint,
- **donne** tous pouvoirs à Monsieur le Président ou à un de ses Vice-Présidents pour signer tous actes aux effets ci-dessus.

Fait à MIRANDE, le 21 février 2025

**Le Président
Patrick FANTON**

**Le Secrétaire
Antoine MENDES**

TABLEAU des EMPLOIS à COMPTER DE FEVRIER 2025

Envoyé en préfecture le 21/02/2025

Reçu en préfecture le 21/02/2025

Publié le 21/02/2025



ID : 032-243200425-20250220-2025025-DE

FILIERE	CATEGORIE	CADRE D'EMPLOI	EMPLOI	DUREE HEBDOMADAIRE	GRADE	EFFECTIF Postes créés	EFFECTIF Postes pourvus	EFFECTIF Postes vacants			
ADMINISTRATIVE	A	ATTACHE TERRITORIAL	Directeur Général Adjoint	35 h	Attaché territorial	1	1	0	Service économique, administration générale Service juridique et marchés publics		
			Directeur Général Adjoint	35 h	Attaché principal	1	1	0	Service restauration scolaire, périscolaire et enfance		
	B	REDACTEUR	Responsable des ressources humaines	35 h	Rédacteur	1	1	0	Responsable service du personnel		
			Gestionnaire des finances	35 h	Rédacteur principal 1ère classe	1	1	0	Finances, Comptabilité, Administration générale		
			Gestionnaire des finances	35 h	Rédacteur	1	0	1	Finances, Comptabilité, Administration générale		
			Responsable du service périscolaire, et du service de restauration scolaire	35 h	Rédacteur principal 1ère classe	1	1	0	Coordination des temps scolaires et périscolaires, gestion et organisation des agents des cantines scolaires		
	C	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assistante des ressources humaines	24 h	Adjoint administratif	1	0	1	Service du personnel		
			Assistante administrative	11 h	Adjoint administratif	1	0	1	Secrétaire administration générale		
			Comptable	35 h	Adjoint administratif principal 1ère classe	1	1	0	Comptabilité, Administration générale		
			Gestionnaire des finances	35 h	Adjoint administratif	1	0	1	Finances, Comptabilité, Administration générale		
			Agent d'accueil	28 h	Adjoint administratif principal 1ère classe	1	1	0	Agent d'accueil / Maison France Services Mirande		
			Agent d'accueil	24 h	Adjoint administratif	1	1	0	Agent d'accueil / Maison France Services Mirande		
			Agent d'accueil	24 h	Adjoint administratif	1	0	1	Agent d'accueil / Maison France Services Montesquiou		
			Agent d'accueil	24 h	Adjoint administratif	1	0	1	Agent d'accueil / Maison France Services Miélan		
Agent d'accueil et secrétariat			35 h	Adjoint administratif	1	1	0	Agent d'accueil			
Secrétaire			19 h	Adjoint administratif principal 1ère classe	1	1	0	Secrétaire du service technique			
Chargée de communication			35 h	Adjoint administratif	1	1	0	Communication			
Chargée de développement durable économique et petites villes de demain			35 h	Adjoint administratif	1	0	1	Développement durable économique et petites villes de demain			
TECHNIQUE	A	INGENIEUR	Directeur des services techniques	35 h	Ingénieur principal	1	1	0	Directeur des services techniques communautaires		
	C	AGENT DE MAITRISE	Agent d'entretien	35 h	Agent de maîtrise	1	1	0	Entretien espace vert et équipements communautaires		
			Cantinière	35 h	Agent de maîtrise	1	1	0	Fabrication des repas dans les cantines scolaires		
	C	ADJOINT TECHNIQUE	Référent des services techniques	35 h	Adjoint technique principal 1ère classe	1	1	0	Coordination et animation des services techniques		
			Agent d'entretien	Adjoint technique principal 2ème classe	35 h	Adjoint technique principal 2ème classe	1	1	0	Entretien espace vert et équipements communautaires	
				Adjoint technique principal 2ème classe	35 h	Adjoint technique principal 2ème classe	1	1	0	Entretien locaux communautaires	
				Adjoint technique	35 h	Adjoint technique	1	1	0	Entretien locaux communautaires	
				Adjoint technique	4 h	Adjoint technique	1	0	1	Entretien ALSH	
				Adjoint technique	2,5 h	Adjoint technique	1	0	1	Entretien ALSH	
				Adjoint technique	9,5 h	Adjoint technique	1	0	1	Entretien ALSH	
				Adjoint technique	12 h	Adjoint technique	1	0	1	Aide au service des repas crèche	
			Cantinière	Adjoint technique	23,5 h	Adjoint technique	1	1	0	Fabrication des repas dans les cantines scolaires	
				Adjoint technique principal 1ère classe	26 h	Adjoint technique principal 1ère classe	1	1	0	Fabrication des repas dans les cantines scolaires et animation	
				Adjoint technique principal 1ère classe	35h	Adjoint technique principal 1ère classe	1	1	0	Fabrication des repas dans les cantines scolaires	
				Adjoint technique	21h	Adjoint technique	1	0	1	Fabrication des repas dans les cantines scolaires	
			C	ADJOINT TECHNIQUE	Adjoint technique principal 1ère classe	35 h	Adjoint technique principal 1ère classe	1	1	0	
					Adjoint technique principal 1ère classe	32 h	Adjoint technique principal 1ère classe	1	1	0	
Adjoint technique					9,5 h	Adjoint technique	1	1	0		
			Adjoint technique	6 h	Adjoint technique	1	1	0			
			Adjoint technique	4 h	Adjoint technique	1	0	1			

SANITAIRE ET SOCIALE	C	AGENT SPECIALISE	ATSEM	4 h	Agent spécialisé 1ère classe	1	0	1	Envoyé en préfecture le 21/02/2025 Reçu en préfecture le 21/02/2025 Publié le 21/02/2025 ID : 032-243200425-20250220-2025025-DE
				4 h	Agent spécialisé 1ère classe	1	0	1	
				4 h	Agent spécialisé 1ère classe	1	0	1	
				4 h	Agent spécialisé 1ère classe	1	0	1	
				4 h	Agent spécialisé 2ème classe	1	0	1	

